

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 23 mai 2003.

L'assemblée générale ordinaire de l'association G6 s'est réunie le 23 mai 2003 dans les locaux de l' ENSAM, Ecole Nationale des Arts et Métiers, 151, Boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS.

Ordre du jour:

- Désignation du bureau de l'AG
- Rapports statutaires, rapport moral et rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election de 2 nouveaux vérificateurs aux comptes
- Discussion et approbation des rapports
- Election du nouveau CA
- Montant des cotisations

Liste des 10 présents votants:

Abdesselam
Ben Meriem
Bereski
Bonnin
Di Gennaro
Legrandgérard
Mohsen
Richier
Toutain
Tuy

Jérôme Durand est également présent, mais ne participe pas aux votes. Aucune procuration n'est fournie.

Il est rappelé que la majorité simple des votants est suffisante pour les votes de cette assemblée générale. (Paragraphe 20 des statuts de l'association). La majorité des votes est donc de 6 voix.

Président de séance: Bernard Tuy.
Secrétaires de séance: Philippe Bereski.
Assesseurs lors des votes: Jean-Luc Richier, Yves Legrandgérard.

- Rapport moral du président

Le président présente le rapport moral de l'association. Le rapport est soumis au vote de l'assemblée. Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à mains levées.

Le rapport moral est adopté par 10 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre.

- Rapport financier du trésorier

Le trésorier présente le rapport financier. Le rapport est soumis au vote de l'assemblée. Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à mains levées.

Le rapport financier est adopté par 10 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre.

- Election de 2 nouveaux vérificateurs aux comptes pour 2003-2004.
2 Candidats se présentent: Yves Legrandgérard et Tayeb Ben Meriem.

Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à mains levées.

Les 2 candidats sont élus par 8 votes pour, 2 abstentions et 0 votes contre.

- Election du nouveau CA.
Les 3 membres sortants sont :
Patrick Coquet, Jean-Luc Richier, Ollivier Robert.
Sont candidats:
Jacques Allo, Patrick Coquet, Jean-Luc Richier.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Sont élus:

Jacques Allo: 8 voix

Patrick Coquet: 9 voix

Jean-Luc Richier: 10 voix

La nouvelle composition du CA de l'association est :

J. Allo, Ph. Bereski, J-M. Bonnin, P. Coquet, B. di Gennaro,

J-L. Richier, M. Souissi, L. Toutain, B. Tuy

Le bureau de l'association est élu en séance à main levée par les membres du CA.

3 postes sont à pourvoir, le président, le trésorier, le secrétaire.

B. Tuy est candidat à la présidence. Il est élu par 8 voix et 1 abstention.

Bruno di Gennaro est candidat à la trésorerie. Il est élu par 8 voix et 1 abstention.

Ph. Bereski est candidat au secrétariat. Il est élu par 8 voix et 1 abstention.

- Définition des cotisations

Il n'y a pas de droit d'entrée dans l'association.

La cotisation annuelle est fixée à 15 Euros pour les membres

individuels, à 600 Euros pour les PME/PMI et à 1500 Euros pour les

grands comptes.

La qualité de membre bienfaiteur est acquise à partir d'un don de 3000

Euro à l'association.

Ces 3 propositions sont mises au vote à mains levées de

l'assemblée. Elles sont adoptées par 10 voix pour, 0 abstention et 0

voix contre.